

signé dans ce sens entre l'institution onusienne et ses partenaires.

Quinzaine de l'environnement

C'est parti pour la Quinzaine de l'environnement. Le coup d'envoi de cette manifestation a été donné hier par le ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, Lassane Ag Agatham. La cour du Secrétariat technique permanent du cadre institutionnel de gestion des questions environnementales (STP/CIGQE) a servi de cadre à la cérémonie qui a donné lieu à des animations folkloriques et à un défilé de chasseurs traditionnels.

La troupe de théâtre Nyogolon a joué un sketch de sur l'utilisation des engrais organiques afin de lutter contre la dégradation des terres, le thème retenu cette année pour la Journée mondiale de l'environnement.

La Quinzaine de l'environnement célèbre deux dates importantes pour les questions environnementales. Il s'agit du 5 juin qui est la Journée mondiale de l'environnement et du 17 juin, retenu comme la Journée internationale de lutte contre la désertification. Initiée en 1972 par l'Assemblée générale des Nations Unies, la Journée mondiale de l'environnement est l'occasion de faire un plaidoyer en faveur de la préservation de l'environnement au niveau mondial, national et local. Il faut dire qu'il y a aujourd'hui un péril en la demeure Terre avec les changements climatiques, la désertification, la dégradation des terres, la disparition des forêts qui sont des puits de carbone.

Pour bien coller aux problèmes d'actualité, deux thèmes ont été choisis. Celui relatif à la Journée mondiale de l'environnement est intitulé : «Non à la dépendance pour une économie à faible émission de carbone». S'agissant de la Journée mondiale de lutte contre la désertification, il est question de «lutter contre la dégradation des terres pour une agriculture durable».

Pour le chef de file des partenaires techniques et financiers, Brigit Jousseen, les thèmes des deux journées sont étroitement liés et appellent à l'observation d'une

présentante du Programme alimentaire mondial (PAM), Mime

Face aux multiples menaces qui pèsent sur notre environnement, chacun dans son secteur d'activité doit changer de comportement

plus grande synergie dans la mise en oeuvre des conventions sur les changements climatiques et la lutte contre la désertification. «C'est tous ensemble que nous détenons la solution. Chaque acteur, dans son secteur d'activité, doit changer de comportement. Apprendre et appliquer les gestes simples destinés à nous libérer de notre dépendance au CO2 et lutter contre la dégradation des terres», a ajouté Brigit Jousseen.

Dans un message lu par le coordinateur résident des activités opérationnelles du système des Nations unies dans notre pays, Philippe Poinso, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon insiste sur l'importance des choix politiques et des stratégies d'adaptation à mettre en oeuvre, afin d'éviter les bouleversements écologiques et économiques qui menacent. Le patron de l'ONU rappelle que l'addiction est un comportement terrible. «Elle nous consume et nous contrôle, nous fait nier d'importantes vérités et nous aveugle sur les conséquences de nos actes. Notre monde souffre d'une accoutumance dangereuse au carbone», poursuit le message.

Le ministre de l'Environnement et de l'Assainissement a fait remarquer que le Mali, à l'instar des autres pays africains, est confronté à la réalité de la gestion des émissions de carbone.

Bien que logé parmi les moins pollués de la planète, notre pays a adhéré à tous les protocoles et conventions internationaux et milité avec pugnacité pour l'ouverture de négociations au plan international pour que soient corrigées les injustices afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Pour élever le degré de responsabilité des citoyens dans la préservation et la promotion du cadre de vie, des aspects importants de la question seront débattus : la

nement et de l'UNICEF pour sensibiliser les communautés sur les

LE GRAND PLAIDOYER

des berges du fleuve Niger et la pollution de cours d'eau vital.

D'autres activités comme des débats sur les médias, les visites de terrain pour des cas concrets et des exercices avec les jeunes sont également au programme.

Une visite des stands où sont exposés des produits et outils contribuant à la protection et la préservation de l'environnement a mis fin à la cérémonie de lancement de la Quinzaine.

C. A. DIA

Renouveau des services publics de la justice : LES MAGISTRATS S'IMPLIQUENT

Le renouveau des services publics prôné par les autorités intègre nécessairement une bonne distribution de la justice. C'est donc pour atteindre cet objectif qu'un atelier a été organisé à l'intention des magistrats en fonction, mardi et mercredi derniers à l'Institut national de formation judiciaire. La cérémonie d'ouverture des travaux était présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mahারা Traoré qui a salué la mobilisation et la détermination de la famille judiciaire à imprimer une nouvelle dynamique à la justice dans le cadre du renouveau de l'action publique comme indiqué dans le Projet de développement économique et social (PDES) du président de la République.

Le ministre de la Justice a en aussi rappelé le contrat de confiance qu'il a proposé au personnel judiciaire dès son arrivée à la tête du département en expliquant que sa démarche a pour finalité de créer une dynamique de renouveau qu'entreprendront les acteurs, d'initier et de réussir le changement collectif. «Ce changement est nécessaire et constitue incontestablement la plus forte interpellation à laquelle notre justice fait face aujourd'hui», a souligné le ministre Traoré, ajoutant que notre justice connaît de «graves dysfonctionnements» alors que les attentes de nos concitoyens sont grandes.

Cet atelier - premier d'une série - était axé autour des thèmes mobilisateurs tirés de la Charte des valeurs de la justice comme «le respect des règles déontologiques et éthiques, la rigueur au travail». La charte adoptée en février dernier par les acteurs de la justice est bâtie autour de trois concepts : engagement, volonté de changement et comportement. Elle comporte cinq articles qui mettent notamment en exergue la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, l'indépendance de la justice dans un Etat de droit, la prise de conscience individuelle et collective dans la quête permanente de la perfection dans la distribution de la justice. Les magistrats ont étudié et analysé tous les facteurs qui entravent la bonne marche de leur domaine avant de s'engager en faveur de la réalisation du renouveau du service public de la justice. Après les juges, ce sera au tour des notaires, des avocats, des commissaires priseurs, des huissiers, des greffiers, des secrétaires de greffe et des personnels pénitentiaires de participer à des séminaires de ce genre.

Hawa Joseph KÉITA